

Introduction

"Un bel été 2022"

Fournésans, Fournésannes,

C'est par une magnifique fête des écoles que se clôture peu à peu cette année scolaire. Malgré une météo caniculaire, comme chaque année vous vous êtes déplacés en nombre pour applaudir et encourager les enfants lors de leur spectacle.

Au terme de cette période post-covid, qui a demandé à chacun de s'adapter au quotidien, je tiens à renouveler mes remerciements à l'équipe enseignante et à nos agents dévoués qui ont su faire preuve de flexibilité et de motivation pour garder le cap et ainsi accueillir le plus sereinement possible les enfants.

L'école est un des maillons essentiel de notre société, les élus et moi-même comme toujours à Fournès, y apportons une attention particulière.

Les parents d'élèves et l'APE savent aussi apporter une forte contribution et nous leur en sommes reconnaissants.

Lorsque ce bulletin paraîtra, l'inauguration de la Route de Montfrin aura eu lieu. Au terme de nombreux mois de travaux cette artère importante de Fournès s'est progressivement métamorphosée. Nous tenons également à remercier les riverains pour leur patience et leur collaboration ce qui a grandement facilité les travaux.

Cela n'a échappé à personne, les conditions météo du moment sont particulièrement préoccupantes, la canicule et une forte sécheresse sont des facteurs aggravants du risque incendie. Aussi, j'en appelle à la vigilance de chacun et chacune afin de nous épargner cette épreuve.

Du fait de cette situation, la commission des Affaires Sociales a une attention particulière envers nos aînés afin qu'ils traversent au mieux cette période de forte chaleur. Nous avons tous un rôle important à jouer, de bienveillance et d'attention à notre voisinage.

Plusieurs manifestations auront lieu au cours de l'été, fête de la musique, théâtre, marché nocturne... nous comptons sur votre mobilisation et votre présence enthousiaste.

A toutes et à tous, les élus et moi-même vous souhaitons un bel été 2022.

Thierry BOUDINAUD, Maire.

Téléphone Pompiers

En cas d'urgence, bien que la caserne soit sur la Commune, il ne faut pas l'appeler directement mais composer le 112.



Police Intercommunale

En cas de besoin, vous pouvez joindre ce service à partir de 18h au 06 37 65 44 27. Par ailleurs, deux agents de sécurité de la voie publique sont présents sur la Commune. Ils s'occupent entre autre des incivilités concernant les dépôts sauvages ou aux pieds des colonnes, mais également des stationnements gênants.

Plan Canicule

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la Municipalité a mis en place différentes mesures :

ALERTE CANICULE ORANGE :

- Affichages municipaux, Facebook, Site Mairie
- Distribution des flyers gestes.
- Contact des personnes âgées avec rappel des attitudes à observer en cas de fortes chaleurs, s'hydrater etc...
- Visite au domicile des personnes les plus fragiles et isolées avec distribution des flyers, rappel de précaution et proposition de bouteilles d'eau.
- Pour les écoles : distribution de bouteilles d'eau fraîche avec gobelets dès le matin dans les classes et à la cantine.
- Temps pause méridienne : au foyer (ventilateurs) pour les enfants du primaire et à la salle de motricité climatisée pour les enfants de maternelle. Possibilité d'utiliser aussi le modulaire selon le nombre d'élèves.

CANICULE ROUGE,

même procédure que CANICULE ORANGE+ :

- Mise en place d'un accueil par les agents et les élus dans une salle climatisée (salle des Associations) avec bouteilles d'eau et gobelets.
- Visite chez les personnes les plus fragiles et contact téléphonique si retour sur canicule orange.
- Pour les écoles : idem canicule niveau orange. Temps pause méridienne : idem canicule orange et demande aux parents de garder leurs enfants chez eux si possible.
- Arrêté municipal : toutes les manifestations en extérieur sont interdites et les arrêtés pris auparavant les autorisant sont annulés jusqu'au retour en alerte jaune.

Un registre des personnes fragiles est ouvert en Mairie, vous pouvez vous y inscrire, mais nous faisons aussi appel à votre vigilance : si vous connaissez, un parent, un ami, un voisin en situation d'isolement, merci de nous le signaler.

Nous vous communiquons le numéro de la plateforme téléphonique d'informations :

« Canicule Info-Service »

0800 06 66 66 (appel gratuit)

accessible tous les jours de 9h à 19h.



A vos Agendas 2022 !

- **Juin / Juillet Août : BUS DE LA MER**
Détail page suivante.
- **Vendredi 24 Juin à partir de 18h30**
FÊTE DE LA MUSIQUE
Sur le parking en face de Pablo Pizza.
- **Vendredi 8 Juillet à 20h**
THÉÂTRE EN PLEIN AIR
Parking du restaurant.
Pièce de Feydeau « Mais n 'te promène donc pas toute nue ! ». Par la Compagnie Trouble oeil.
- **Chaque 1^{er} mercredi du mois**
PERMANENCE DES ELUS
Salle 23 - 18h30-19h30. Suspendue durant l'été.
- **Lundi 8 Août à partir de 19h**
MARCHÉ NOCTURNE
Parking du restaurant.
- **Dimanche 18 Septembre à partir de 10h30**
JOURNÉE DU PATRIMOINE
Départ Fontaine du Nocquet.
- **Samedi 10 Décembre : REPAS DES AÎNES**
- **Dimanche 4 Décembre : MARCHÉ DE NOËL**
- **Vendredi 16 Décembre**
GOÛTER DE NOËL DE L'ECOLE

Le Bus de la Mer

est de retour

La Communauté de Communes du Pont du Gard lance sa nouvelle opération de transport par bus vers la plage du Grau du Roi.

Deux nouveautés cette année : la campagne démarre dès le mois de juin (tous les mercredis) et les utilisateurs auront aussi la possibilité de se rendre à la Grande Motte.

Au programme :

Des trajets tous les mercredis du 1^{er} juin au 6 juillet à destination de la Grande Motte.

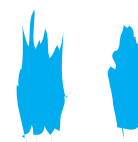
A partir du 11 juillet, la Communauté de Communes vous propose des trajets hebdomadaires pour se rendre au Grau du Roi et, à partir du 1^{er} août, trajets hebdomadaires vers la Grande Motte.

Les inscriptions sont obligatoires et se font auprès de vos mairies à partir du 23 mai 2022.

Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.

Les protocoles sanitaires (et notamment le port du masque) seront établis en fonction des recommandations en vigueur au moment du transport. Prévoir un masque en cas de nécessité.

Bon pour la planète et pour votre portefeuille, pensez à vous inscrire en mairie pour bénéficier de ce service !



Site de baignade Bonicoli

Le plan d'eau du site Bonicoli situé sur la Commune de Fournès est interdit à la baignade par arrêté municipal permanent.

Des panneaux réglementaires sont en place afin d'informer le public ayant accès au plan d'eau des restrictions en vigueur.

Sictomu

INFORMATIONS DE L'ÉTÉ

COLLECTE DES BACS

2 COLLECTES PAR SEMAINE !

Le double ramassage pour les bacs des ménages revient du lundi 04 JUILLET au samedi 03 SEPTEMBRE !

1^{er} JOUR HABITUEL DE PASSAGE

LUNDI	+	JEUDI
MARDI	+	VENREDI
MERCREDI	+	SAMEDI
JEUDI	+	LUNDI
VENREDI	+	MARDI

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04.66.22.13.70
Collectes assurées le 14 juillet et le 15 août

DÉCHÈTERIES

► Depuis le 1er mai : Ouverture d'une journée supplémentaire sur Vallabrix, le jeudi.
► Du 1er juillet au 31 août : Attention : Modification des horaires d'accès de nos 4 sites !

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
LIZÈS	•	•	•	•	•	•	• Matin
VALLABRIX		•	•	•	•	•	
FOURNÈS	•	•	•		•	•	
LUSSAN	•		•			•	

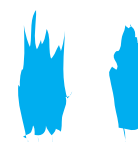
Horaires :
► de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15
► Nouveau du 1^{er} juillet au 31 août : de 7h00 à 14h00 [non-stop]
(Sauf le dimanche matin sur Lizès qui reste de 8h00 à 11h45)
► Fermeture des sites tous les jours fériés.

Et l'on n'oublie pas :

- Ne pas déposer de déchets dangereux
- Ne pas déposer de déchets verts
- Ne pas déposer de déchets de cuisine
- Ne pas déposer de déchets de construction



Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Uzès



Vous pouvez consulter les menus et suivre l'actualité de la cantine via l'application.



Ecole Les Aires Blanches

Actualités



• Augmentation tarifaire repas cantine.

Suite à la forte inflation des cours des matières premières alimentaires, non alimentaires et de l'énergie, Terre de cuisine s'est vue dans l'obligation d'augmenter ses tarifs de 6,3% au 1^{er} mai 2022. Et cela va peut-être continuer pour la rentrée prochaine...

Afin de ne pas impacter immédiatement les parents d'élèves, la Commune n'a pas répercuté cette hausse dans le prix du repas jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le budget de la Commune étant sur un équilibre précaire, la Commission Enfance va recalculer les coûts au plus juste et faire une proposition d'augmentation du prix du repas en tenant compte de cette hausse.

Les parents d'élèves seront informés de ces nouveaux tarifs dans le courant de l'été.

• Absentéisme corps enseignant sur l'école les « Aires Blanches »

Cette année scolaire 2021-2022 a été encore bien compliquée pour tous. La Commune, au travers de ses agents dédiés aux écoles, s'est pleinement employée pour respecter le protocole sanitaire imposé par l'Etat. Nous souhaitons adresser un grand merci à l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire pour leur investissement dans leur tâche quotidienne.

Du côté du corps enseignant, comme dans de nombreuses communes, il y a eu des cas de Covid et ce, plusieurs fois pour certaines enseignantes !

Malgré les échanges réguliers entre Mr le Maire et Mme Varay, inspectrice en charge de notre école, la situation exceptionnelle de ces derniers mois dans de nombreuses écoles n'a pas permis un remplacement régulier des absences de nos enseignantes.

Afin de pallier aux absences de dernières minutes, certaines de nos atsem se sont retrouvées en responsabilité totale dans les classes...

Mme Varay, au nom de l'Education Nationale, nous a remerciés des efforts consentis au-delà de nos attributions, mais pour le bien des enfants.

Suite à une réunion avec Mme Varay et la Commission Enfance ainsi que Mr le Maire, nous avons été rassurés sur le niveau des enfants suite aux différentes évaluations effectuées sur notre école par les enseignantes et Mme l'Inspectrice.

• Fermeture de classe

Compte tenu du nombre important d'enfants de CM2 rejoignant le collège, de la baisse prévisionnelle des effectifs rentrants en petite section et de certains déménagements ou changement d'école pour raison professionnelle des parents, l'Inspection Académique va procéder à une fermeture de classe sur notre école. En effet, nous passerons de 109 enfants à environ 90 pour la rentrée prochaine.

C'est Mme Ahbib dernière arrivée en poste fixe qui se verra quitter ses fonctions au sein de notre école.

Activités Périscolaires

Durant le temps périscolaire, les enfants ont découvert plusieurs activités qu'elles soient artistiques, manuelles et même sportives.

Ces moments de détente sont très appréciés par les enfants et les agents qui les accompagnent. Ils sont enchantés de participer à ces moments de bien-être et d'épanouissement.

A cet effet, un classeur avec les plus belles photos des enfants est consultable à l'accueil du secrétariat de mairie afin de valoriser la créativité de chacun d'entre eux.



Le centre de loisirs qui se déroule sur les installations de l'école « Les Aires Blanches », se poursuit cet été du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet 2022, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

Des inscriptions sont toujours ouvertes pour les semaines restantes avec une adresse mail dédiée (fournes@francas30.org), des inscriptions sur place auprès du Directeur du centre sont possibles également. L'espace Jeunes (12-17 ans) est situé cette année sur la Commune de Domazan à la salle des fêtes et les jeunes de Fournès peuvent profiter d'un ramassage en minibus pour les accompagner (départ de la Mairie).

GRANDIR A LOISIR

Les Francas du Gard militent afin que le temps de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents, soit reconnu comme un temps éducatif à part entière.

Ce temps dit « libre » participe à la socialisation des enfants et des jeunes. Il permet aux enfants de participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichissent, les font grandir, leur permettent de vivre des projets collectifs de toutes natures et les préparent à la vie adulte.

Un centre de loisirs met en vie les valeurs et principes de laïcité (vivre-ensemble, démocratie, respect des autres, ouverture d'esprit, mixité des publics...).

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD
 30900 NIMES
 Tél. : 04 66 02 45 66
 Fax : 04 66 23 57 32
 Courriel : accueil@francas30.org

Plus d'informations et renseignements : www.francas30.org

CE LIEU EST COFINANCÉ PAR :

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF 3-12 ANS

LE CENTRE DE LOISIRS EST MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAS

les francas
à l'école ou au moment !

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF DE FOURNÈS VACANCES D'ÉTÉ 2022

Mairie de Fournès

AVEC LES FRANCAS À 17 ANS, VOTRE ENFANT PEUT SE FORMER AU BAFIA et devenir animateur-trice de centres de loisirs et de vacances

DU VENDREDI 8 AU VENDREDI 29 JUILLET 2022

Les enfants seront accueillis au groupe scolaire Les Aires Blanches. Ils pourront, à cette occasion, profiter de l'intégralité des infrastructures de la commune (stade, tennis, plateau multiport...).

Les modalités d'accueil et de départ des enfants

07h30 à 09h00	Accueil du matin
11h45 à 12h00	Accueil du midi et/ou départ des enfants
13h30 à 14h00	Accueil de l'après-midi et/ou départ des enfants
16h30 à 18h30	Accueil du soir

Ateliers pédagogiques développés sur les vacances « Découverte du patrimoine local »

- Découverte de l'environnement local
- Ouverture aux différentes cultures Carolaises
- Sensibiliser les enfants à l'art dans tous ses états

Séances et ateliers

- Journée au Festival d'Avignon
- Musée de la moto et du vélo et sortie vélo
- Visite d'Uzès et de la vallée de l'Eure
- Grands jeux nature
- Jeux sportifs
- Rencontres avec des producteurs locaux
- Ludothèque « La Roulotte »

SEJOUR ETE

Du 25 au 29 juillet 2022
 Séjour entre Calanques et Mer
 À Carry le Rouet pour les 6-12 ans

Tarifs : De 200 à 240 €

Documents nécessaires pour toute inscription

- La fiche de renseignements famille
- La copie nominative des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation de votre appartenance à un régime versant les prestations familiales (CAF ou MSA) faisant état de votre quotient familial (à défaut du QF, fournir le dernier avis d'imposition (page 2 avec Revenu fiscal de référence et le nombre de part) pour déterminer le prix de journée de votre enfant)
- Les aides aux vacances de la CAF si vous en êtes bénéficiaires
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité/gaz, Internet...) de moins de 3 mois
- Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire

Le paiement des activités s'acquitte à la réservation. La facture sera établie à la fin de la période d'activité et vous sera adressée par voie postale

Moyens de règlement : chèques ANCV, chèques CÉSU, chèques bancaires. Les paiements en espèces sont acceptés uniquement auprès du responsable du centre de loisirs et contre remise d'un reçu.

En cas d'absence, les parents doivent obligatoirement avertir 72h avant le début des activités. Les absences doivent être justifiées par un certificat médical. Toute absence non justifiée sera facturée.

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Fournès et les communes de Domazan et Saint-Hilaire-d'Orlhac, les enfants domiciliés sur ces communes seront accueillis au centre de loisirs éducatif à une tarification privilégiée.

Type d'accueil	Tarification* pour les enfants domiciliés sur Fournès/Domazan/ Saint-Hilaire-d'Orlhac		
	Quotient familial Sup à 800	Quotient familial De 845 à 800	Quotient familial Inférieur à 845
Journée avec repas	13,50 €	13 €	12,50 €
Journée sans repas	10,50 €	10 €	9,50 €
Demi-journée avec repas	9,50 €	9 €	8,50 €
Demi-journée sans repas	6,50 €	6 €	5,50 €

*Pour les enfants domiciliés à St-Hilaire-d'Orlhac, une tarification spécifique est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021.

Daniëla SIKIRIC et Sylvie CAMBE
 Responsables du centre de loisirs éducatif
 Téléphone : 06 13 18 64 31 - Mail : fournes@francas30.org
www.francas30.org
 Facebook : Fournès Francas

Panneaux solaires sur le toit de l'école



Lors de la réunion publique du 31 mai dernier, CITRE-la coopérative a présenté le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école « Les Aires Blanches » destinés à alimenter en électricité tout le groupe scolaire ainsi que la Mairie et la salle polyvalente.

Qui est CITRE-la coopérative ?

Créée en 2017 à l'initiative d'un collectif d'habitants de l'Uzège-Pont-du-Gard pour promouvoir les énergies renouvelables, CITRE-la coopérative, dont le siège est à Uzès, a réalisé 7 installations photovoltaïques sur toiture, représentant un investissement total de 134 000 euros et une production annuelle de 330 MWh. Des investissements portés par les 300 Coopérateurs qui participent en toute transparence aux décisions de la coopérative en Assemblée Générale.

Un partenariat d'autoconsommation au profit de la Commune.

Pour le projet de Fournès, la Commune a souscrit 5 parts dans la coopérative pour un montant de 250 euros. CITRE met en place l'installation et la finance. L'investissement de départ n'est donc pas à la charge de la Commune. En contrepartie des économies réalisées grâce à

l'autoconsommation, une annuité forfaitaire sera versée pendant 10 ans à la coopérative. La Commune deviendra propriétaire de l'installation au terme de cette période (et pourra continuer à bénéficier de cet équipement dont la durée de vie est estimée à 30 ans).

Qu'entend-on par financement participatif ?

Un particulier peut prendre une part sociale de 50 euros et devient coopérateur mais aussi ouvrir un Compte Courant d'Associé (CCA) auprès de CITRE qui équivaut à consentir un prêt à la coopérative qui sera restitué avec intérêts (1,2 % à 5 ans ou 1,5 % à 10 ans au choix).

Ce projet solaire sur le toit de l'école manifeste à nos jeunes un engagement collectif dans la transition énergétique et fait sens face au dérèglement climatique.

Aussi notre appel est-il : **Épargnez le climat et ensoleillez votre épargne !**



- Campagne « flash » de financement participatif ouverte jusqu'au 14 juillet 2022.
- Tous renseignements et formulaires en Mairie (téléphone : 04 66 37 10 43).
- CITRE-la coopérative, pour tout complément d'informations :
Site internet : www.citre-coop.com
Tél : 06 09 95 30 18
Courriel : contact@citre-coop.com

Le Moustique Tigre

Prévention : Les manières concrètes de se prémunir du « moustique tigre »

Les femelles du « moustique tigre » *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite d'un niveau d'eau. À partir du milieu du printemps, lorsque les conditions climatiques sont favorables, les œufs éclosent dès qu'ils entrent en contact avec de l'eau : naissent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs. Très important : ce phénomène se produit avec des eaux propres comme sales.

Gîtes larvaires : un peu partout chez soi.

Toutes les infos sur : www.moustiquetigre.org



Obligation de Débroussailler

L'été approche, et avec lui le risque d'incendie de végétation. Préserver les personnes, les biens et les milieux naturels se prépare aujourd'hui.

Aussi, quelle que soit la localisation de votre habitation, il est conseillé de prendre sans tarder, les mesures préventives adéquates :

- créer un périmètre débroussaillé et élagué autour de sa maison,
- couper les branches ou les arbres trop proches des maisons, ou trop denses, qui pourraient propager le feu jusqu'aux bâtiments,
- nettoyer les toitures et chenaux des feuilles et aiguilles qui pourraient transmettre le feu à la toiture,
- éloigner de la maison les stocks de bois et les bouteilles de gaz,
- dégager les accès à l'habitation pour permettre l'arrivée de secours et faciliter leurs manœuvres.

En ce qui concerne les bâtiments situés à moins de 200 mètres des espaces forestiers ou de garrigues, il est encore temps de réaliser ou mettre à jour vos obligations légales de débroussaillage. Pour mémoire, ces obligations consistent, pour l'essentiel, à créer un périmètre débroussaillé de 50 mètres autour de chaque bâtiment, en coupant la végétation au sol, en réduisant le nombre d'arbres de manière à maintenir au moins 3 mètres entre les branches de chaque arbre, et en élaguant les arbres restant sur une hauteur d'au moins 2 mètres.

Le débroussaillage est une obligation réglementaire dont la non-réalisation est verbalisable ; mais c'est surtout un moyen de vous protéger, ainsi que vos biens et votre cadre de vie.

Chaque citoyen peut et doit être acteur de sa propre sécurité et de la sécurité collective.

Votre été en sécurité se prépare aujourd'hui.

Pour savoir si votre habitation est concernée par l'obligation légale de débroussaillage, rendez-vous sur :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage/Ou-debroussailler>



Feux de Forêt



"La lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps."

Venez découvrir la bibliothèque au cœur du village, 11 bis rue des Bourgades, à côté de l'ancienne épicerie.

Réaménagée depuis peu pour gagner en espace et en visibilité, la bibliothèque municipale vous propose des romans, des livres jeunesse ainsi que des BD.

A compter de septembre 2022, une nouvelle bénévoles, Madame DESOGUS Marylène, assurera les permanences auprès d'Amandine à la Bibliothèque.

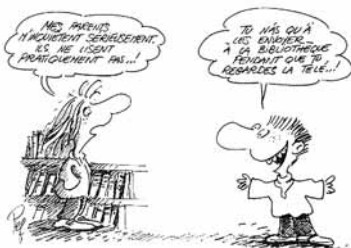
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera fermée uniquement en juillet. Réouverture en août pour pouvoir bouquiner cet été.

Horaires d'ouverture :

Mercredi 10h-12h

Jeudi 17h30-18h30

Amandine



LES AMIS DE FOURNES ont été heureux de se retrouver après cette longue période d'absence de réunions conviviales, de petites balades ensemble !

Nous allons remédier à tout cela, et d'ailleurs nous avons déjà commencé. Notre petite journée à Martigues et notre repas à Saint Quentin La Poterie se sont très bien passés dans une ambiance joviale.

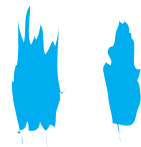
Nous n'allons pas nous arrêter là, nous avons plein de projets !

Venez nous retrouver le jeudi après midi à la Salle 23, il y aura les joueurs de cartes ou les couturières qui vous renseigneront sur nos activités.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et surtout prenez soin de vous !

Le bureau

Contact : 04 66 37 46 78



Association Saint Pierre les Fosses



Le Samedi 19 Mars les membres de l'association étaient rassemblés en plein air sur la terrasse de la pizzeria Chez Pablo pour leur assemblée générale. Quelques bénévoles avaient participé en début de matinée à une visite du village pendant une heure.

Un déjeuner en Camargue dans une manade avec un spectacle et trajet en bus va être organisé.

Des projets sont également prévus : un recensement des plus vieux arbres de la commune où les chasseurs et Marcel Lacroix, mémoire du village seront sollicités pour apporter leurs connaissances ainsi qu'un recensement des vieux mazets afin de les mettre en valeur après l'accord des propriétaires.

De plus, il a été soumis par un membre de l'association, l'idée de nettoyer et entretenir les tombes abandonnées.

Le bilan financier reste quant à lui positif.

Par ailleurs, un projet sur l'eau en collaboration avec la municipalité pourrait voir le jour et permettrait à l'association d'obtenir une subvention de 1000 euros par la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Le bureau est constitué de :

Président : Guillot Olivier

Secrétaire : Deville Renaud

Trésorier : Marchand Denis



L'APE se bouge encore et encore pour le bonheur des enfants !
En cette année 2022, les enfants de l'école ont pu découvrir le Fort Saint-André, le Parc du Cosmos et la Forteresse de Mornas.

L'association réserve des événements conviviaux pour ces mois estivaux qui clôtureront cette année scolaire avec :

- Samedi 21 mai 2022 – BOOM des CM2
- Dimanche 22 mai 2022 – Loto de l'APE
- Vendredi 17 juin 2022 – Fête de l'école
- Vendredi 24 juin 2022 – Participation à la fête de la Musique – Vente de crêpes

L'année scolaire se terminera par la fête de l'école qui saura récompenser les efforts de chacun des écoliers. En collaboration avec l'équipe enseignante et en partenariat avec la Mairie, au programme de cette soirée : Spectacle des enfants, châteaux gonflables, pêche aux canards, soirée

dansante avec DJ, restauration sur place et menu FIDEUÀ sur réservation. Sourires et bonne humeur exigés !

Préparons la rentrée 2022-2023 !!

L'APE recrute toujours, nous vous communiquerons la date de l'assemblée générale.

Nous prévoyons pour le mois de novembre, l'après-midi Halloween, la récolte des olives et la bourse aux jouets et nous poursuivrons pour décembre avec l'emblématique marché de Noël.

L'équipe de l'APE tient à remercier la participation des parents tout au long des événements ainsi que la municipalité et l'équipe enseignante.

APE les Aires Blanches
Mail : apecfournes30@gmail.com
Tél. 06 24 79 56 92

La Paroisse

Nous vous convions le samedi 2 juillet 2022 à la messe en plein air qui aura lieu comme traditionnellement à la Chapelle Saint-Pierre de Fournès pour célébrer ce dernier. La messe sera suivie d'un apéritif offert par la paroisse de Fournès et d'un pique-nique tiré du sac. Vous êtes tous les bienvenus à ce moment de partage et de convivialité.

Aumônerie : Tous les jeunes de l'aumônerie de la cinquième à l'université sont accueillis au presbytère le vendredi soir à 18h15 une fois par mois par Océane Roland et Valérie Tornay. La première rencontre aura lieu le vendredi 23 septembre 2022.
Contact de Fournès : Valérie TORNAY – vtornay@orange.fr

Catéchisme : Tous les enfants du cathé dès l'âge de 7 ans peuvent s'inscrire auprès des catéchistes : Josette Scarangella de Fournès et Cathy de Saint-Hilaire ou de Bernadette Oliveira – 06 80 66 95 93 - bernadetteoliveira@orange.fr

La première rencontre est prévue le mercredi 21 septembre de 9h45 à 11h45 dans le parc de la maison paroissiale.

Association paroissiale de Fournès de l'ensemble paroissial de Remoullins
Père Jean-Baptiste NITCHEU - 04 66 37 02 20
Email : nitcheujb@yahoo.fr

Ensemble paroissial de Remoullins

Remoullins
Saint-Hilaire d'Ozilhan
Saint-Bonnet du Gard
Fournès
Sernhac
Collias



Cocc'in Rock

Comme toutes les associations, Cocc'in Rock est dans l'incertitude quant à ce qu'il lui sera possible d'organiser cette année...

Si le festival des Coccinelles n'est toujours pas d'actualité, nous essaierons d'organiser une soirée dansante et probablement un loto au cours de l'automne-hiver.

Quoi qu'il en soit, vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre et apporter votre soutien aux enfants atteints de neurofibromatose aux côtés desquels nous ne serons jamais trop nombreux pour lutter contre la maladie et ses conséquences.

19 imp. fosses de Poujan
30210 FOURNÈS
Tél. 06 31 71 21 65
coccinrock@gmail.com



Sabaïdee



Nos ambassadeurs ont ramené de la mission 2022 qui les a emmenés en Thaïlande et au Vietnam, des photos magnifiques et des objets artisanaux pour vous faire voyager sans quitter Fournès.

Nous avons à cœur de vous partager toutes les émotions ressenties et vous faire connaître le mode de vie des ethnies minoritaires d'Asie du Sud-Est.

Nous allons donc préparer une expo, une conférence ou des ateliers (nous n'avons pas encore bien défini la forme) pour l'automne !

Restez connectés à Sabaïdee sur les réseaux sociaux.



Pour nous contacter :
contact@asso-sabaïdee.fr

L'Atelier des Peintres de Fournès



L'Atelier des Peintres de Fournès a repris son activité tous les lundis après-midi de 14h à 17h30 salle du foyer, les peintres amateurs se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Atelier animé par Pascal Lionnet, peintre professionnel.



Contact :
Pascal Lionnet : 06 06 81 58 28

Les Chats Libres

L'association « Chats Libres Fournésans » qui a œuvré sans relâche depuis sa création, en août 2020, comptabilise à ce jour plus de 30 adoptions et plus de 50 stérilisations.

Faute de moyens, de bénévoles et de civisme, notre action devient trop lourde. **Si nous ne trouvons pas de nouvelles aides rapidement nous nous verrons dans l'obligation de cesser notre activité.** La prolifération des chats va reprendre, occasionnant des nuisances qui vont s'amplifier et la souffrance animale ne cessera jamais.

Le schéma de reproduction d'un couple de chats sur 3 années peut atteindre 1728 naissances.

Contact : clf30210@gmail.com - Tél : 06 34 33 51 09

Facebook «Chats Libres Fournésans»



AGV Association de Gymnastique Volontaire de Fournès



L'association va reprendre début septembre pour 5 cours différents :

Gym douce le lundi de 10h30 à 11h30.

Les adultes le lundi de 19h15 à 20h15 .

Les enfants de 3 à 5 ans le mercredi matin de 10h à 10h45 et pour les 6 à 11 ans de 11h à 12h.

Adultes le mercredi soir de 19h15 à 20h15.

Avec pour animatrice Audrey.

Au programme : Step, cardio renforcement musculaire, fitstick, circuit training, fullbody, abdo fessiers, fitball ,fitboxing équilibre relaxation...

Le tout avec bonne humeur et convivialité !

Les inscriptions sont possibles en cours d'année et la première heure de découverte est offerte par l'association.



Contact : agvfournes@gmail.com

Valérie : 06 12 66 15 64

AG Running



L'association AG running propose à tous et à toutes de tous niveaux et de plus de 16 ans, la pratique de la course à pied.

Les séances plus ou moins longues sur Fournès et ses alentours sont adaptées au groupe et nous tenons compte du niveau de chacun. Elles se font dans la joie, la convivialité et la bonne humeur.

Tout au long de la semaine plusieurs séances sont proposées :

- le mardi et jeudi soir à partir de 19h30 avec une sortie run et du renfo musculaire ou ppg .

- le dimanche matin 8h30 sortie longue.

Pour adhérer à l'association il vous suffit d'avoir 16 ans minimum de vous munir d'un certificat médical et d'un chèque de 50 euros et, un tee-shirt floqué au nom de l'Association vous sera offert suite à votre inscription.



Contact : Chaieb angeline 06 32 38 71 82

agrunningfournes@gmail.com

www.facebook.com/agrunning30

Nous voici en fin de saison, après deux ans compliqués, suite aux restrictions sanitaires, le club a organisé cette année son traditionnel Tournoi « Florent Herrero » le samedi 4 juin, suivi par la traditionnelle cérémonie de remise des grades qui récompense petits et grands par le changement de leur ceinture.

Pendant les vacances d'été un stage Judo Omnisports, pour les grands est organisé sur Uzès.

Le club reprendra le chemin des tatamis dans les 3 différentes sections début septembre pour la saison 2022-2023 :

- Fournès
- Remoulins
- Lédénon

Cette saison le club a enregistré plus de 120 licenciés, dont plus d'une vingtaine d'élèves pour la section de Fournès.

Les cours sont dispensés par Mr Jean-Marc Delon ceinture Noire 3^{ème} Dan Diplômé d'état DEJEPS, qui en est le professeur depuis sa création il y a 29 ans, dont 19 ans à Fournès.

Une jolie saison remplie de bons résultats et d'émotions qui nous encourage pour la nouvelle saison à venir avec nos jeunes champions et notre équipe de dirigeant, avec à sa tête Mme Gueyne Amandine la présidente, à porter haut les couleurs du club.

Sur notre site internet : www.ententejudodupontdugard.com, vous retrouverez notre actualité, nos résultats, nos manifestations et nos partenaires, des articles et photos ou, sur notre page Facebook entente judo du pont du gard .

Nous organiserons dès les vacances de la Toussaint 2022, différents stages de judo-omnisports que le club propose pendant les petites vacances scolaires grâce à la collaboration de la Municipalité de Fournès qui accepte de nous accueillir en mettant à disposition ses multiples installations.

Le club reprendra le chemin des tatamis dans les 3 différentes sections LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 pour la nouvelle saison 2022-2023.

HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAÎNEMENTS :

Fournès « salle des fêtes de la mairie »

Jeudi : 18h00 à 19h00 : 5 à 9 ans/ Pré-Poussins à Poussins
Les 4-5 ans débutant peuvent participer au cours du mardi au dojo de REMOULINS à 17h15.

Lédénon « Salle du Parc »

Lundi :

- 17h30 à 18h15 : 4 à 5 ans /Baby-Judo
- 18h15 à 19h15 : 6 à 9 ans /Pré Poussins à Poussins

Remoulins « Dojo de la maison des associations »

Lundi :

- 19h45 à 20h45 : ados à partir de 12 ans
adultes TAISO-TRAINING

Mardi :

- 17h15 à 18h00 : 4 à 5 ans / Baby judo
- 18h15 à 19h15 : 6 à 8 ans / Pré Poussins et Poussins débutants
- 19h15 à 20h30 : 8 à 12 ans /Poussins-Benjamins-Minimes

Jeudi :

- 19h30 à 21h00 : ados à partir de 12 ans/ adultes.

Rappel : les élèves de L'Entente Judo Pont du Gard peuvent participer librement aux entraînements des 3 sections dans la semaine offrant ainsi la possibilité de rattraper les cours manqués et de bénéficier de plus d'entraînements pour de meilleurs résultats !

Renseignement auprès de

Jean Marc DELON Prof : tél 06 81 98 46 80

Mail : jmdelon84@gmail.com



Papier recyclé